

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Les nombreux rapports publiés au cours des derniers mois par l'ensemble des autorités compétentes soulignent le rôle stratégique du médicament générique et convergent dans leur analyse : **la faible part des médicaments génériques en France découle de la structure de la prescription. Cette situation nécessite que les médicaments génériques fassent l'objet d'une attention toute particulière pour leurs permettre de jouer un rôle renforcé dans les prochaines années.**

Dans cette perspective, le GEMME réunit pour la première fois aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la Santé autour de deux grands thèmes :

- La perception du médicament générique
- Les perspectives de développement des biosimilaires.

Au regard de la place importante de ces spécialités dans l'économie du médicament, et des rumeurs et propos diffamatoires sur le médicament générique qui alimentent la une des médias, le GEMME a souhaité participer au débat public, en toute transparence, lors de cette conférence débat.

- Pourquoi les patients doutent-ils encore de l'efficacité du médicament générique ?
  - Quelles sont les réserves vis-à-vis des génériques ?
  - Comment vaincre les résistances des patients ?
  - Y a-t-il une exception française au sein de l'Europe ?
- ...sont quelques unes des questions qui ont été abordées lors de la conférence- débat.

Afin que le développement des spécialités génériques en France soit, comme dans les autres pays occidentaux, une réussite partagée par tous, le GEMME propose :

- **d'augmenter la prescription au sein du Répertoire en développant le CAPI et en créant un budget de prescription individuel**
- **d'élargir le répertoire aux sprays et antiasthmatiques et, après avis de l'Afssaps, aux spécialités identiques qualitativement ou quantitativement, d'origine végétale, minérale ou animale**
- **de lancer, avec les pouvoirs publics, une campagne de communication institutionnelle grand public sur les génériques.**

Le modèle économique du générique a permis d'obtenir **un juste équilibre entre efficacité économique, sécurité sanitaire et continuité des approvisionnements**. Le GEMME sera opposé à toute mesure économique qui ne serait pas précédée de l'application stricte de la réglementation existante sur :

- le tiers payant contre générique
- la mention « *non-substituable* »... en exigeant que les exceptions pour des raisons médicales tenant au patient soient justifiées auprès du médecin conseil
- la prescription en DCI dans le répertoire

**Contact Presse :**

**Violaine Etienne**

v.etienne@gemme-asso.org

Tél : 01 70 91 55 86

***Le GEMME = « Générique Même Médicament »***

*L'association réunit 11 industriels du médicament générique : les laboratoires Alter, Arrow, Biogaran, Cristers, EG Labo, Ratiopharm, Ranbaxy, Sandoz, Teva, Winthrop et Zydus soit 90% des acteurs.*

*Le GEMME œuvre pour faire reconnaître la qualité et la sécurité des spécialités génériques dispensées en France et valoriser le rôle médical, industriel et économique du générique. Le Gemme s'engage à participer au modèle de santé français.*